



Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

ÉDITORIAL

Nous sommes toutes et tous des célébrités qui s'ignorent.

Des trente-deux mille mots que compte le français courant, il y en a un que l'on utilise tous les jours sans en mesurer la réelle portée. Bien qu'il passe inaperçu comme beaucoup d'autres il est un élément essentiel de notre personnalité, celle que l'on se forge à coup de petits riens qui, à terme, nous définissent. Il régit toute notre vie, de la tendre enfance à la vie d'adulte. En passant par l'adolescence. L'INSPIRATION : le mot est lâché. Il ne s'agit pas en l'occurrence de la phase de la respiration qui précède l'expiration. Il s'agit de toutes ces impulsions qui nous viennent de l'intérieur, et qui nous font poser un acte ou génèrent une pensée. Elles peuvent être mues par quelqu'un, par de simples mots, des scènes dont nous sommes témoins, des senteurs, des mélodies, la vue d'un arbre ou d'un paysage, bref d'une infinité d'influences. Nous sommes tous sans exception constamment inspirés et souvent sans même nous en apercevoir. Partant de là, il faut reconnaître que l'inspiration n'est pas la chose exclusive du divin, ni même de l'écrivain, de l'artiste ou du chercheur de génie. Elle visite aussi les anonymes que nous sommes au-delà de nos familles, de nos communautés et de nos sphères professionnelles. Que dire par exemple de la mère de famille qui chaque jour réinvente les joies d'un repas à partir de rien dans sa cuisine et qui réussit à déjouer les pièges de la monotonie ? Ou encore de ces associations qui redonnent de l'espoir à des enfants malades en leur contant des histoires que nul livre n'a jamais contées ? Que dire encore de ces enfants, jeunes et seniors qui viennent spontanément en aide à leurs voisins qui en ont besoin ? Enfin, que serait notre monde si l'inspiration à faire le bien, à faire bouger les choses n'était réservée qu'aux grands penseurs, aux artistes de renom et autres célébrités ?

Nous aussi, nous sommes des célébrités (dans le sens noble du terme). Tout comme ceux et celles qui sont dans la lumière des projecteurs, dont la réputation s'étend au loin, nous savons allier talent et inspiration dans ces petits actes de la vie quotidienne qui, mis bout à bout, contribuent à créer un monde meilleur. Prenons conscience de ce pouvoir que nous partageons afin de mesurer sans aucune forme d'excès à quel point nous sommes grands.

Sans transition, parions sans risque de nous tromper que la lecture de cette livraison printanière du Chavannus sera source de mille inspirations.

Bonne lecture à toutes et à tous.

**Le greffe communal est ouvert de 8h15 à 11h30
le lundi, mercredi, jeudi et vendredi
(fermeture le vendredi de l'Ascension)**

CELA ARRIVERA DEMAIN

2 avril	Troc
15 avril-1er mai	Vacances scolaires de Pâques
26 mai	Ascension
29 mai	Vide-grenier (sous réserve)
5 juin	Pentecôte

Le printemps - 20 mars à 16h33

Adresse

Route de Bogis-Bossey 18
Filiale Chavannes-de-Bogis
1279 Chavannes-de-Bogis

SOMMAIRE

Page 2	Conseil communal La présidente du Conseil
Page 3	Décoration d'hiver
Page 4	Réouverture de l'auberge
Page 5	Hommage à Michel Golay Quiz
Page 6	Dans nos champs : le colza
Page 7	Jadis et maintenant - Il y a 50 ans
Page 8	Dans nos poubelles : le recyclage



CONSEIL COMMUNAL - 8 décembre 2021

Les 32 conseillers présents devaient d'abord se prononcer sur le **préavis n°11/21, Règlement sur le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours de Terre Sainte – Adaptation des dispositions à la LSDIS et au RLSDIS**, c'est-à-dire adapter le règlement aux dispositions des documents entrés en vigueur le 1er février 2020. Plus précisément, il fallait adopter le principe de fixer des tarifs des frais d'intervention, et cela pour les huit communes membres. Sans discussion, **le préavis a été accepté à l'unanimité**.

Le préavis municipal n°12/21, budget 2022, présente des charges de CHF 9'178'671 pour des recettes de 8'198'671, soit un excédent de charges de CHF 980'000. Cependant, les factures d'acomptes demandés par le Canton devraient être inférieures et le déficit global de l'ordre de CHF 620'000. La commission des finances recommande d'accepter le préavis, mais quelques Conseillers, souvent nouvellement élus, sont inquiets de ce déficit et cherchent quels investissements pourraient être diminués. Le Syndic explique que la trésorerie est en augmentation, ce qui est plutôt bon signe pour 2021, et qu'il n'y aura pas de déficit en cours d'année et qu'un budget n'est qu'une proposition de dépenses. Des Conseillers insistent et, tâtonnant avec les outils législatifs à leur disposition, cherchent à supprimer quelques postes de ce budget, comme le remplacement de la fontaine ou l'achat de chaises avec tablettes pour les séances du Conseil communal. Au vote, ces deux amendements sont largement refusés. M. A. Barraud répond aux questions en donnant encore des précisions sur la participation au déficit des transports publics (montant fixé et exigé par le Canton), le matériel acheté pour l'auberge et explique que le taux d'imposition 2022, fixé lors de la dernière séance, ne peut plus être modifié. Au vote, **le préavis est accepté à l'unanimité**.

Parmi les informations fournies par la Municipalité, les Conseillers ont pu noter que le service cantonal des routes (DGMR) n'envisage pas de modification du rétrécissement de la chaussée en forme de goutte, à l'entrée du village en provenance de l'autoroute, au prétexte qu'elle est indispensable pour la sécurité des cyclistes. Le fait qu'il passe en moyenne 70 vélos et 30'000 autos par jour n'est pas un argument à ses yeux. Les travaux préparatoires pour l'édification d'un mur anti-bruit le long de l'autoroute ont commencé en février (voir tout-ménage).

La prochaine séance du Conseil communal est fixée au 13 avril.

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL COMMUNAL

C'est elle la première citoyenne de la commune !

En effet, Brigitte Girardin Haesler a été élue Présidente du Conseil communal pour la première année de la législature. Cette nomination n'est pas surprenante pour celle qui a été élue au Conseil avec le plus grand nombre de voix en 2016. Arrivée à Chavannes-de-Bogis en 2003, cette mère de deux enfants jeunes adultes est membre de l'organe délibérant depuis 2011.

Ayant arrêté son métier de pilote pour des raisons médicales, elle dispose de plus de temps à consacrer à la collectivité et a donc accepté de répondre favorablement lorsqu'on lui a proposé le poste. Déléguée précédemment au Conseil intercommunal de l'ASCOT, elle a découvert une fonction bien différente et qui la passionne. Motivée par son désir de rencontres avec les habitants, elle apprécie sa fonction pour laquelle elle n'a pas hésité à se former et consacrer du temps à la préparation des séances. Il lui a fallu en effet faire appel à son autorité naturelle pour aider les conseillers nouvellement élus à être à l'aise avec toutes les subtilités des motions et autres amendements.



Elle se prépare aussi à gérer efficacement le dépouillement des votes pour les prochaines élections cantonales du 20 mars.

Elle n'a qu'un seul regret : les désagréments du Covid qui empêchent les discussions après les séances et les moments de convivialité importants pour mieux connaître ses concitoyens et prendre le pouls de l'ambiance communale.

Bravo, et merci pour votre engagement, Madame la Présidente.

DÉCORATIONS D'HIVER

Le souper de fin d'année du Conseil communal ? annulé ;

Le repas des Noël des Aînés ? annulé ;

La visite du Père Noël ? annulée

Le brûlé des sapins ? annulé ;

L'épicerie-poste ? fermée.

Que de raisons de nous plaindre et de déprimer. Mais il est resté au village les élégantes décorations de Noël. Un motif de joie ! Merci à la Société de développement qui les a préparées et installées, ainsi qu'à la photographe qui nous permet de les partager avec tous.

L'auberge aussi fermée ? Mais non, ouverte à nouveau depuis le début février (voir p.5).



les friandises prévues pour la venue du père Noël ont été distribuées aux élèves de notre école



Réponses au quiz de la p. 5

8. L'Auberge Le Relais

7. 5

6. Au 15ème siècle

5. La Versoix

L'AUBERGE EST À NOUVEAU OUVERTE

Quel plaisir de retrouver ouverte la porte de notre auberge, après deux mois de fermeture.

A première vue, le décor semble inchangé. C'est que le nouveau tenancier, Guillaume Moneron, n'est pas homme à tout modifier, juste pour le plaisir.

Il a repris un bel outil de travail et s'attache à faire du restaurant un lieu gourmand où chacun prendra plaisir à venir manger. Il va d'abord nous proposer des plats de base, puis, en fonction des réactions, va augmenter l'originalité des mets, tout en respectant les saisons.

A midi, on nous propose un plat du jour à CHF 20.00. Jusqu'à mi-mars, ce sera curry rouge avec crevettes sauvages décortiquées le mardi, black burger le mercredi, tartare de bœuf le jeudi et filets de perche le vendredi.

Il y a aussi une « formule entrecôte » avec frites et salade, à CHF 35.00

Nous nous réjouissons de découvrir ce que le printemps apportera comme changements.

La carte du soir est à lire sur le site : <https://auberge-relais.ch/carte-restaurant/>

Ce jeune père de famille a quitté sa Bourgogne natale il y a plus de 20 ans pour travailler dans notre région ainsi qu'en Angleterre et en Irlande.

Il apprécie l'aspect multiculturel de Terre Sainte et a déjà fait connaissance avec les pêcheurs, vignerons, fournisseurs de légumes de la région. Il aime les rencontrer, mettre l'humain en évidence, proposer de bons produits locaux.

Pour cela, il s'est entouré d'une équipe composée d'Allan Gremlich, de Givrins, jeune chef de cuisine talentueux et inventif, qui travaille en binôme avec Alexandre Chausson, 2ème chef, plus expérimenté, et Ali le plongeur. En salle, on trouve Francisco et Guillaume Moneron lui-même, en première ligne à l'écoute des clients.

Tout cela vous ouvre l'appétit ? Alors, rendez-vous à l'auberge !



Restaurant ouvert du mardi au samedi 11h30 - 15h / 18h30 - 23h

HOMMAGE À MICHEL GOLAY

La chapelle était bien trop exigüe ce mercredi 15 décembre dernier pour accueillir tous ceux qui souhaitaient rendre un dernier hommage à Michel Golay, décédé le 11 décembre 2021. C'était un Chavannus, né dans ce village, il y avait habité toute sa vie (l'année passée en terre zurichoise ne comptant pour rien) et en avait cultivé la terre.

Quand on évoque Michel, la lettre C s'invite partout. C comme ces champs qui lui ont fourni le fourrage pour ses vaches, ainsi que des récoltes de colza, blé, féverole, maïs ou tournesol. C comme chant comme la chorale des Lilas où sa voix de ténor puis de basse a retenti depuis 1973, jusqu'à ce que le chœur s'éteigne. C comme conseil ensuite, puisqu'il a été assidu aux séances du conseil général dès sa majorité puis au conseil communal jusqu'en juin 2021. C comme cuisine : il a toujours aimé être aux fourneaux, pour sa famille, pour le repas des Aînés, pour le 1er Août, pour le repas du Conseil, pour concocter des plats à son image, généreux et goûteux. N'oublions pas le C comme copains : il a voyagé avec la société de jeunesse puis a participé aux réunions des anciens de la jeunesse. Il a fait partie de la société de laiterie, de la société de jeunesse, des pompiers,



a participé à la création de l'amicale, de la société de volley (voir article Chavannus N°74).

C encore comme Catherine, avec qui il s'est marié en 1981 et formait un tandem indissociable, au centre d'une famille soudée.

C toujours, comme causette : sa maison était ouverte, les copains s'y arrêtaient quand il y avait de la lumière, pour discuter, refaire le monde, c'était si important à ses yeux. Malheureusement, il y a ensuite C comme chute. L'altération de sa santé a été un coup dur, car ne plus pouvoir faire lui sapait le moral. Mais c'était aussi un C comme courage.

La trace de Michel dans son village, c'est un grand CŒUR.

QUIZ



Le canton de Vaud a préparé un test de connaissances à l'intention des candidats à la naturalisation. Le test aborde quatre thèmes : l'histoire, la géographie, les institutions politiques et la société.

Réponses aux questions parues dans le N°83 du Chavannus :

1. L'altitude moyenne approximative de la commune de Chavannes-de-Bogis est 480 m.
2. L'autoroute Genève-Lausanne a été construite en 1964.
3. C'est le Conseil communal qui fixe le nombre de Municipaux au sein de la commune.
4. Le badminton dispose d'un club dans le village.

Voici quelques autres questions :

- 5) Quel est le cours d'eau qui délimite en partie la frontière entre Chavannes-de-Bogis et Divonne-les-Bains (F) ?
 La Venoge L'Arve Le Rhône La Versoix
- 6) A quelle époque remonte la première «évocation» du nom de Chavannes-de-Bogis ?
 11ème siècle 13ème siècle 15ème siècle 18ème siècle
- 7) Combien y a-t-il de Municipaux à Chavannes-de-Bogis, ?
 7 5 3 9
- 8) Comment s'appelle le restaurant/hôtel propriété de la commune de Chavannes-de-Bogis ?
 Le Restaurant du Jura L'Auberge de Terre Sainte
 L'Auberge Le Relais Le Restaurant du Lion d'Or

Réponses à la page 3

DANS NOS CHAMPS : le colza

Le colza provient d'un croisement naturel entre le chou et la navette qui se serait produit entre 2000 et 50 av JC. D'abord cultivé en Chine durant l'Antiquité le Brassica napus L, tel est son nom savant, a été progressivement introduit au XVIIIème siècle en Europe.

Le colza joue indéniablement dans la cour des grands avec sa couleur d'un jaune citron qui ravit inlassablement les yeux tout en donnant à nos paysages des allures de patchwork lumineux. Vous reconnaîtrez aisément cette plante qui peut atteindre un mètre huitante de hauteur grâce à sa tige droite et rameuse, portant des feuilles épaisses et des petites fleurs très odorantes à 4 pétales d'un jaune époustouffiant et arrogant qu'on lui pardonne volontiers tant il nous met du baume au cœur et nous fait oublier les rigueurs de l'hiver.



Si l'huile de colza qui est la finalité première de sa culture en Suisse a la réputation qu'on lui connaît aujourd'hui, il n'en a pas toujours été ainsi. Fort heureusement, des variétés propres à la consommation humaine et animale ont été mises au point. Par ailleurs, au prix d'une collaboration exemplaire et de partenariats public-privé, des variétés plus résistantes à des températures élevées et répétées ont été développées en Suisse. De petites huileries produisent également de l'huile pressée à froid, qui a un agréable goût de noisette.

L'huile de colza est obtenue par pressage des graines dans des huileries.

Retenons que la teneur en huile varie légèrement d'une année à l'autre, mais qu'elle se situe aux alentours de 39% en général. Cette huile est très prisée parce qu'elle contient des oméga 3 et 6. Elle est aussi riche en vitamine E, ce qui contribue à combattre la prolifération des radicaux libres dont l'effet est désastreux sur le vieillissement de la peau.

Aujourd'hui, il est l'oléagineux le plus important en Suisse puisqu'il comble un quart des besoins de notre pays. Il n'est donc pas étonnant que tous les producteurs de la commune de Chavannes-de-Bogis s'adonnent à sa culture sur environ 25 hectares. Ils viennent ainsi grossir modestement mais sûrement les rangs des quelques 6500 agriculteurs en Suisse qui produisent du colza sur environ 22'000 hectares de terres.

Il est semé fin août-début septembre de l'année précédente. Il fleurit entre avril et mai. Les fleurs donnent des gousses allongées appelées siliques, contenant de petites graines qui renferment la précieuse huile de couleur légèrement ambrée.

La récolte se fait début juillet, idéalement quand les graines sont en dessous de 10 % d'humidité et que les siliques qui les contiennent prennent une couleur brun clair.



Le colza, une fois récolté, est acheminé dans un centre collecteur où il sera trié et séché à 4,5 % d'humidité pour son conditionnement avant d'être acheminé dans une huilerie.

Bien que sa culture soit considérée comme relativement aisée, l'expérience de nos producteurs doit être saluée car tout dans cette plante n'est que juste milieu ; le colza affectionne les sols plutôt frais, riches en azote, et les expositions ensoleillées favorisent sa floraison. Si celui-ci s'avère glacial, la production s'en ressentira lourdement. Bref, pas trop froid, pas de d'ensemencement trop précoce, pas trop d'eau, pas trop d'insectes prédateurs. Voilà schématisé ce qui se cache derrière cette apparente facilité.

Mais on peut bien lui pardonner ces caprices puisque sa culture joue un rôle important dans la rotation des cultures qui se doivent d'être diversifiées pour maintenir la fertilité du sol et prévenir les maladies et les mauvaises herbes.

Une fois les graines pressées le tourteau libéré constitue une source importante de protéines pour l'alimentation animale. Enfin, la plante sert aussi à produire du biocarburant, le diester. Qui n'a plus cours en Suisse depuis deux décennies déjà en raison de sa faible compétitivité face aux prix pratiqués par la concurrence extérieure.



Bien que le marché de l'huile de colza se porte bien en Suisse, l'épée de Damoclès pesant sur elle est l'huile de palme, qui peut se substituer à elle. L'expansion de cette dernière est cependant de plus en plus remise en cause en raison de son impact écologique et éthique défavorable.

Sachez pour finir que la culture du colza dans votre potager n'est que bénéfique. En effet elle contribue à aérer les sols et à réduire l'érosion occasionnée par les eaux de pluie. Elle constitue un bon engrais vert que l'on peut broyer et incorporer au sol en fin d'hiver et assure une source de nourriture aux abeilles.

Il est temps de revenir à nos bêches et autres outils qui attendent avec impatience dans la remise que l'on se souviendra d'eux.

JADIS ET MAINTENANT



Bâtiment communal, vu depuis le chemin du Collège. Il n'y a plus que le clocheton pour nous servir de repère.



C'ÉTAIT HIER - IL Y A 50 ANS

Municipalité des 12 et 14 janvier 1972

- Le projet de l'usine Tavano (zone industrielle) est présenté à la Municipalité.
- Un fonds est créé en vue de faire poser des orgues à la chapelle.
- La Municipalité se réunira désormais le jeudi soir et aucune convocation ne sera envoyée.

Séance du 25 janvier 1972 en présence du préfet Paréaz et les représentants de huit communes

- Il est évoqué l'idée de partager le district en 4 régions. Les communes de Coppet, Founex, Mies, Tannay, Commugny, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois et Bogis-Bossey formeraient la région 'Terre Sainte' et réfléchiraient à un aménagement du territoire plus harmonisé. Des travaux préparatoires sont demandés au bureau technique Thorens.

Municipalité du 27 janvier 1972

- La Municipalité est informée que l'Auberge a été reprise par M. P. Aubert.

Municipalité du 3 février 1972

- Plusieurs chemins communaux porteront désormais les noms suivants :
 - Chemin de la Ferme : chemin reliant le chemin de Margocin à la ferme Bigler
 - Chemin des Vergers : chemin reliant la route de Divonne à la limite de Bogis-Bossey
 - Chemin de la Sallivaz : chemin reliant l'auberge au chemin des Vergers
 - Chemin des Chaumieux : chemin de la route de Chavannes-des-Bois au ch. de la Versoix
 - Chemin de Péguet : chemin en demi-lune passant devant les fermes de Péguet
 - Chemin du Crêt : remplace la désignation 'Chemin du Cimetière' (demande du CG).

Municipalité du 16 mars 1972

- La maison Jaeggi a livré 1'000 thuyas pour CHF 1'800.- + CHF 64.- de transport. Le personnel de l'autoroute et l'employé communal ont entamé leur plantation le long de l'autoroute.

DANS NOS POUBELLES: le recyclage

Nous vous annonçons la fin de cette rubrique, mais il se passe toujours du nouveau dans le domaine du recyclage.

Nous vous invitons à visiter la nouvelle plateforme internet **Contribue.ch** dont l'objectif est de sensibiliser le citoyen à la réduction et au tri des déchets.

Ce site est également présent sur les réseaux sociaux, en particulier Facebook et Instagram. Vous y découvrirez de nombreuses capsules vidéo très instructives et des outils vous aidant à prendre des résolutions concrètes pour le bien-être de notre chère planète.



contribue.ch
Des petits gestes qui changent tout!

Conseils de tri
&
Astuces pour moins de déchets

SUIVEZ-NOUS!

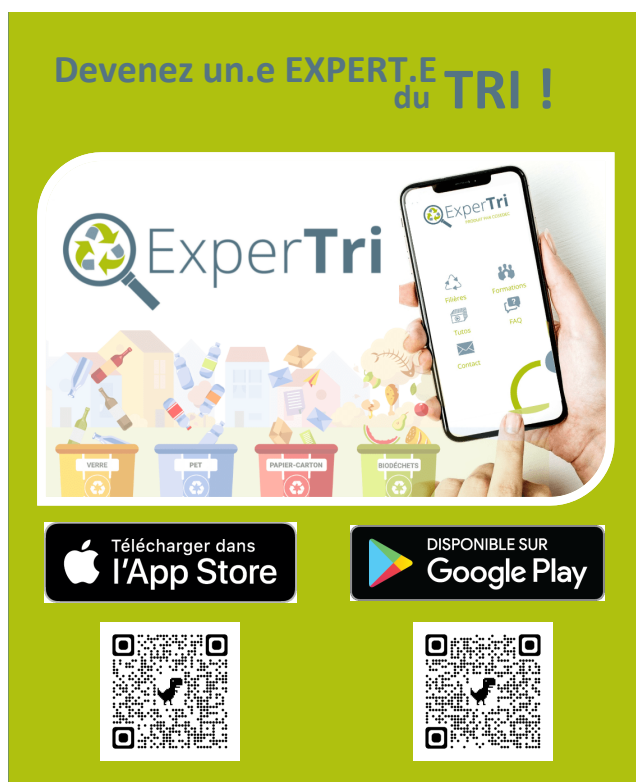
COSEDEC www.contribue.ch

QR code, Facebook, Instagram

Une application nommée **ExperTri**, téléchargeable dans l'App Store ou disponible sur Google Play, bien que destinée principalement à l'agent de déchetterie et comprenant de nombreuses informations sur les différentes filières utilisées dans le domaine de la gestion des déchets, vous aidera à devenir expert dans ce domaine et répondra à vos nombreuses questions au sujet du tri des déchets.

Tous ces outils ont été développés par Cosedec, centre de compétence romande en matière d'information, de sensibilisation et de pédagogie en gestion des déchets, partenaire de Saded SA, société spécialisée dans le traitement des déchets.

Michael Müller, municipal



Devenez un.e **EXPERT.E** du **TRI** !

ExperTri

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

QR code



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- Aude Barraud

Mise en page : Sandra Bornet

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'été - 21 juin 2022 à 11h13

Le prochain numéro paraîtra au début de l'été.
Délai pour vos articles et réactions : 15 mai 2022

Contact : lechavannus@hotmail.ch